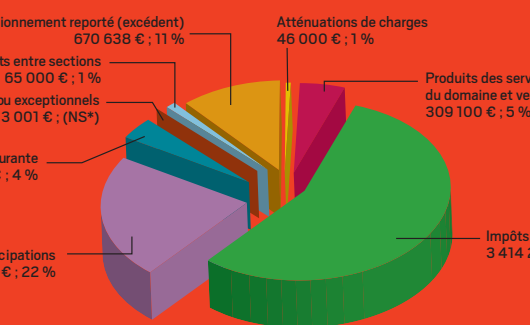


Les élections présidentielles



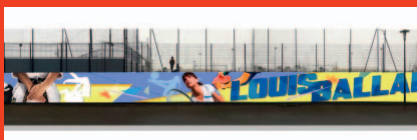
page 3

Le budget communal 2017



page 7

Réalisation d'une fresque au Complexe Sportif Louis Ballard



page 13

SAISON
CULTURELLE
· 2017 ·



Pierre Ogor

**Maire de Guilers,
Directeur de publication**



Info ou intox ?

Dans cette campagne électorale pour les Présidentielles, nous avons pu remarquer l'importance du pouvoir des médias à relayer les informations, les modifier, les amplifier, voire parfois les ignorer.

Ce trop-plein d'informations : télévision, journaux, radio, réseaux sociaux, sondages..., entretient la suspicion, le doute, le mépris, la révolte, le ras le bol et l'abnégation, au point de faire oublier l'essentiel qui est le débat démocratique sur l'avenir de notre pays, sa construction, son destin..., pour chacun d'entre nous, dans l'intérêt général et aussi pour les générations futures.

Et pour nos jeunes qui voteront pour la première fois ! Quelle image garderont-ils de cette campagne ?

Que retiendront-ils de ce qu'ils auront entendu, vu ?

Comment faire le tri entre le vrai et le faux, le bon et le mauvais, les délires ou les réalités ?

Chacun d'entre nous doit prendre du recul pour se faire son opinion et son choix.

La réalité est que chaque candidat affirme détenir la seule vérité sur le devenir de notre pays, mais malheureusement, trop souvent, ce sont les concitoyens que nous sommes qui assureront les lendemains qui, à chaque niveau, chantent ou déchantent.

Mais il y a une évidence : c'est qu'il faut se prononcer en votant.

Ne pas voter, c'est donner raison à ces contradicteurs.

Pierre OGOR.

Sommaire

Page 2	Edito du maire
Page 3	Informations utiles
Pages 4-5	Actualités communales
Page 6	CCAS
Pages 7-9	Finances
Page 10	Urbanisme - Voirie Équipements communaux
Pages 11-12	Petite enfance Enfance - Education
Page 13	Espace Jeunes La Guilthèque
Page 14	Vie associative et sportive
Page 15	Expression libre
Page 16	Programmation Culturelle

Bon à savoir

À Guilers :
36 nids
recensés

Les frelons asiatiques en quelques chiffres :
Recensement de 6745 nids en 2016 dans le Finistère,
dont 824 nids sur Brest métropole.



Les événements municipaux à venir

- Cérémonie du 8 mai 2017 : l'inauguration de deux bornes "Voie de la Liberté" — érigées en hommage aux soldats et civils ayant perdu la vie en 1944 dans les combats pour la libération de la ville de Guilers — complètera cette matinée, en compagnie des associations patriotiques de la commune, de l'association Brest 44 avec leurs nombreux véhicules datant de l'époque... Le déroulé de la cérémonie sera annoncé via les supports de communication (Nouvelles de Guilers, Site internet de la mairie, presse locale...).

Mairie de Guilers

16, rue Charles de Gaulle
BP 73 - 29820 GUILERS
Tél. : 02 98 07 61 52
Courriel : ville@mairie-guilers.fr
Site Internet : www.mairie-guilers.fr

Équipe Rédactionnelle :

Pierre OGOR, Claire Zancanello
Photos : Service Communication
Création, réalisation, impression :
Crémix - CERID - 31 rue Frédéric Chopin
BP 52532 29225 BREST cedex 2

Tirage : 3 700 exemplaires - Dépôt légal :
Avril 2017

Vous pouvez adresser vos suggestions, soit par courrier au service "Communication" de la Mairie, soit par mail à l'adresse suivante : claire.zancanello@mairie-guilers.fr

Remerciements aux élus, conseillers et personnels municipaux ainsi qu'à toutes les personnes qui ont travaillé au montage de ce magazine.

Informations Utiles

Élections Présidentielles

1^{er} tour le 23 avril ; 2nd tour le 7 mai
Les bureaux seront ouverts de 8h00 à 19h00.

Les bureaux de vote

Pour la première fois, l'ensemble des bureaux de vote de la commune sera regroupé à l'Espace Marcel Pagnol, 11 rue de Milizac :

- Bureaux 1 et 2 : salle Panisse
- Bureaux 3 à 8 : salle Jean de Florette.

Le numéro de bureau de vote d'affectation de l'électeur est indiqué à droite de la carte électorale.

La carte d'électeur

Des demandeurs d'emploi ont procédé à la mise sous enveloppe des cartes électorales destinées à l'ensemble des électeurs inscrits sur la commune. La distribution effectuée par les services postaux s'est déroulée fin mars 2017.

Si vous n'avez pas reçu votre carte, vous pouvez retirer une attestation d'inscription à l'accueil de la mairie. La carte électorale n'est pas obligatoire pour voter, mais elle facilite le vote de l'électeur. Une pièce d'identité est obligatoire.



Les procurations

Nous rappelons que les procurations peuvent être établies tout au long de l'année, pour le 1^{er} ou le 2^{ème} tour d'un scrutin, pour les deux tours, ou encore pour une durée déterminée ne pouvant être supérieure à 1 an.

Vous pouvez compléter un formulaire en ligne sur <http://service-public.fr/> (rubrique papiers-citoyenneté, vie citoyenne, élections), et vous présenter, muni de ce document (imprimé sur deux feuilles distinctes et non-signé) et d'une pièce d'identité, auprès des autorités compétentes : gendarmerie, police ou Tribunal d'Instance. Le formulaire cartonné habituel est toujours disponible au guichet de ces autorités. Pour effectuer la démarche, le mandant devra connaître l'identité exacte de son mandataire (nom, prénom, nom d'usage, date et lieu de naissance, adresse).

En cas de maladie ou d'infirmité grave, la procuration pourra être établie à domicile, sur demande écrite transmise à la gendarmerie du lieu de résidence du mandant accompagnée d'un certificat médical.

Par ailleurs, il est rappelé qu'une personne ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France, et une établie à l'étranger. Le mandant et le mandataire doivent impérativement être inscrits sur

la liste électorale de la même commune, rien n'impose qu'ils votent dans le même bureau.

Nous invitons les personnes prévoyant d'être indisponibles aux dates des prochaines élections, de s'adresser, dès maintenant, aux autorités habilitées. La brigade de gendarmerie se tient à la disposition des personnes souhaitant des informations complémentaires.

Annnonce des résultats

Le dépouillement se déroulera dès la fermeture des bureaux de vote, à partir de 19h00. Les résultats seront communiqués sur grand écran dans la salle Manon des Sources, à l'Espace Pagnol, au fur et à mesure des opérations de dépouillement.

Se rendre aux bureaux de vote

Depuis début mars, la commune dispose d'un minibus avec une équipe de bénévoles (mis en place par le CCAS) pour effectuer des navettes sur la commune afin de faciliter les déplacements des personnes rencontrant des difficultés.

Il est proposé de mettre en place ce service gratuit lors des élections. Vous pouvez réserver votre trajet auprès du service accueil de la mairie au **02 98 07 61 52 (code 5)**.

Cérémonie de la citoyenneté

Le 18 mars, les jeunes ayant eu 18 ans entre le 1^{er} mars 2016 et le 28 février 2017, étaient conviés en mairie, par Monsieur le Maire, afin de participer à la cérémonie de la citoyenneté.

15 jeunes étaient présents à cette invitation. Monsieur le Maire a souhaité leur rappeler les valeurs de la République, surtout en cette année électorale. Ils ont reçu individuellement leur 1^{ère} carte électorale et le livret du citoyen.

Les jeunes électeurs pourront dès le 23 avril utiliser leur carte dans le cadre des élections présidentielles.



Actualités Communales

Centre du Service Militaire Volontaire (SMV)

Lundi 20 mars sur le site de la Villeneuve, s'est déroulée l'inauguration du bâtiment destiné au Service Militaire Volontaire, en présence de Jean-Yves LE DRIAN (Ministre de la Défense).

Le SMV...



... Où ? Quand ?

Implanté sur le site historique de la Villeneuve, le centre sera dirigé par un ancien commandant de bâtiment de guerre. Il ouvrira ses portes à l'automne 2017 et accueillera une cinquantaine de volontaires stagiaires et techniciens.

... Pour qui ?

Les jeunes, ayant entre 18 et 25 ans et résidant en métropole, seront encadrés par des militaires en activité, chargés de la formation et de l'accompagnement.

... Dans quel but ?

La finalité du SMV est l'insertion professionnelle du volontaire.



C'est pourquoi la formation est directement orientée vers des filières prédéfinies qui prennent en compte les réalités du marché de l'emploi, notamment les secteurs en tension et les métiers qui recrutent. La construction de l'offre de formation est réalisée en étroite coordination avec les acteurs du monde de l'entreprise.

... Un apprentissage par palier

De 6 à 12 mois, la formation comprend une phase initiale destinée à la vie en collectivité dans un encadrement militaire, et une phase d'enseignement professionnel.

Pour cela, différents modules seront mis en place :

- Une formation militaire, excluant la formation au combat et au tir, pour permettre de renouer avec les valeurs fondamentales de la vie en collectivité et de trouver, ou retrouver des repères comme la tenue, la ponctualité et le respect des règles du "vivre ensemble" ;

- Une formation civique : ce module comprend des missions citoyennes, soit dans le cadre de missions inopinées de secours et de sécurité civile, soit dans le cadre de chantiers d'utilité publique. Une Attestation de Formation Citoyenne sera délivrée à l'issue ;
- Une remise à niveau scolaire (délivrance d'un Certificat de Formation Générale, en liaison avec l'Education Nationale) ;
- Une formation au permis de conduire (délivrance du brevet militaire de conduite et sa conversion automatique en permis B, sous réserve de la réussite à l'examen et de l'instruction complémentaire de conduite) ;
- Une formation au secourisme (attribution d'un diplôme de sauvetage aux premiers secours) ;
- Une formation professionnelle, avec le choix des filières retenues par le SMV (une Attestation de Formation Professionnelle leur sera remise).

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site :

<http://www.cerpa.air.defense.gouv.fr/>, rubrique Jeunesse Armée Nation, Publication, Lien Armée Nation, SMV.

Centre SMV de Brest : 09 88 68 37 68.

Actualités Communales

Nouvelle coordinatrice scolaire : Charlène BLEUNVEN



Depuis le mois d'octobre 2014, Charlène BLEUNVEN occupait le poste de direction de l'ALSH périscolaire de l'école Chateaubriand, où elle accueillait les enfants et les parents matin, midi et soir, et réalisait les tâches administratives (voir article du Guilers Mag' n° 18).

Elle a, depuis le mois de janvier, pris les fonctions de coordinatrice scolaire en remplacement de Marie CAILLON.

Charlène assure les relations entre les écoles et la mairie, les inscriptions périscolaires, la gestion du personnel intervenant dans les écoles, le suivi administratif du service...

Projet Educatif Territorial et Groupe d'Appui Technique

Des instances partenariales pour une réflexion concertée, au service des habitants :

- le comité de pilotage du Projet Educatif Territorial (PEDT)
- le Groupe d'Appui Technique (GAT) du projet social de l'Agora.

La commune porte la première instance, la seconde est pilotée par les professionnels du Centre Socio-Culturel.

Quelles instances ?

Il existe deux instances partenariales sur la Commune qui ont des liens importants, tant par leur composition, que par les thèmes abordés : le comité de pilotage du Projet Educatif Territorial et le Groupe d'Appui Technique du projet social du centre socio-culturel l'Agora.

Qu'est-ce que le PEDT ?

Le Projet Educatif Territorial est un projet évolutif partenarial qui vise à développer, sur un territoire donné, une politique locale et globale concertée et évaluée en faveur des enfants. Il s'appuie donc sur les projets d'école, sur le projet pédagogique des accueils périscolaires ainsi que sur le contrat Enfance/Jeunesse.

Qu'est-ce le projet social de l'Agora ?

Le projet social de l'Agora qui est en cours de rédaction s'appuie sur un diagnostic partagé du territoire et met en avant des orientations déclinées en action pour les 4 prochaines années.

Quels partenaires ?

Des partenaires communs aux deux instances :

- les techniciens de la commune gérant les services Education, Enfance Jeunesse, Culturel, Social ;
- la CAF ;
- le Conseil Départemental.

Au GAT nous trouverons également les représentants de la Fédération des centres sociaux.

Le PEDT va rassembler en sus de ces partenaires, l'ensemble de la communauté éducative, les parents d'élèves, la direction de la cohésion sociale et les associations qui interviennent durant les animations, à savoir : l'Agora, l'ASG, l'école de musique, l'accueil de loisirs Les Flamboyants.

À quoi servent ces instances ?

Le comité de pilotage du PEDT s'est mis en place lors de la réforme des rythmes scolaires. C'est un outil de concertation et de décision indispensable à l'atteinte des objectifs du projet éducatif.

Il s'est réuni le 6 mars dernier et a permis aux personnes présentes d'échanger autour du bilan. Ce dernier a su démontrer la cohérence du parcours éducatif proposé aux enfants des écoles Chateaubriand et Pauline Kergomard.



L'ensemble des membres a validé la reconduction de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2017/2018.

Le Groupe d'Appui Technique du projet social de l'Agora co-construit le projet en échangeant autour des axes et des actions, déclinaison sur le terrain de la réflexion menée au sein de cette instance.

À l'issue de ces temps d'échange, le travail du GAT, ainsi que ses propositions seront validées par le comité de pilotage du Projet Social. Le futur projet recevra la validation de la CAF et de la collectivité en juin prochain et sera décliné durant 4 années.

Les membres du PEDT en réunion



Les membres du GAT

Le jeudi 9 mars, le CCAS et Energ'ence ont proposé un "Café Energie" aux bénéficiaires de l'épicerie sociale. L'objectif est d'apporter des conseils sur les habitudes de consommation d'énergie et de donner quelques astuces aux ménages pour réduire leurs coûts. Cécile CLOAREC et Florent COQUIO d'Energ'ence ont accueilli les personnes autour d'un café, tout en apportant des conseils individualisés. Ils ont convenu

avec certains bénéficiaires de se déplacer à leur domicile pour continuer leur démarche de conseiller.

Ces visites gratuites à domicile sont possibles dans le cadre du dispositif SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maitrise de l'Energie), mis en place sur Brest métropole depuis janvier 2014 (sous conditions de ressources).

Lors de cette visite, le conseiller procède à une visite des pièces avec l'occupant,

dresse un état des problèmes rencontrés (humidité par exemple) et installe des petits équipements économes en énergie.

Quelques astuces pour réduire vos factures :

- Dégivrez régulièrement le congélateur et le réfrigérateur ;
- Placez vos appareils de froid loin des sources de chaleur ;
- Essorez votre linge au maximum ; avant l'utilisation du sèche-linge ;
- Privilégiez le séchage en extérieur ;
- Aérez les pièces 5 à 10 min par jour même en hiver.



Cécile CLOAREC et
Florent COQUIO

Energ'ence a lancé une campagne pour délivrer des ampoules gratuites destinées aux foyers modestes. Les packs de 5 ampoules sont en cours de distribution auprès des personnes ayant fait la demande (67 foyers sur la commune de Guilers).

Il est encore possible de bénéficier de ce dispositif sur le site <https://www.reduc-light.fr>

Navette pour les Seniors

Depuis le 7 mars, le CCAS a mis en place une navette en faveur des aînés. Ce nouveau service est possible grâce à l'investissement d'une équipe de bénévoles qui se chargera d'aller chercher à domicile les personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer.

La navette circule pour le moment le mardi pour permettre aux aînés de se rendre au repas à Saint Albert ou au repas préparé par Guilers Entr'aide (4 mardis dans l'année, à l'Espace Pagnol).

Comment cela fonctionne :

- Achetez une carte de 10 trajets à l'accueil de la mairie. Valeur 10€ (1 trajet = 1€ = 1 aller-retour) ;
- Appelez l'accueil de la mairie pour réserver votre trajet, avant le samedi midi pour le mardi midi ;

- Le chauffeur vient vous chercher au domicile et vous ramène après le repas ;
- Présentez la carte de transport au chauffeur pour valider le trajet.

Ce dispositif est amené à évoluer. Le CCAS est à votre écoute pour connaître vos besoins pour vous déplacer sur la commune.



Le budget communal 2017

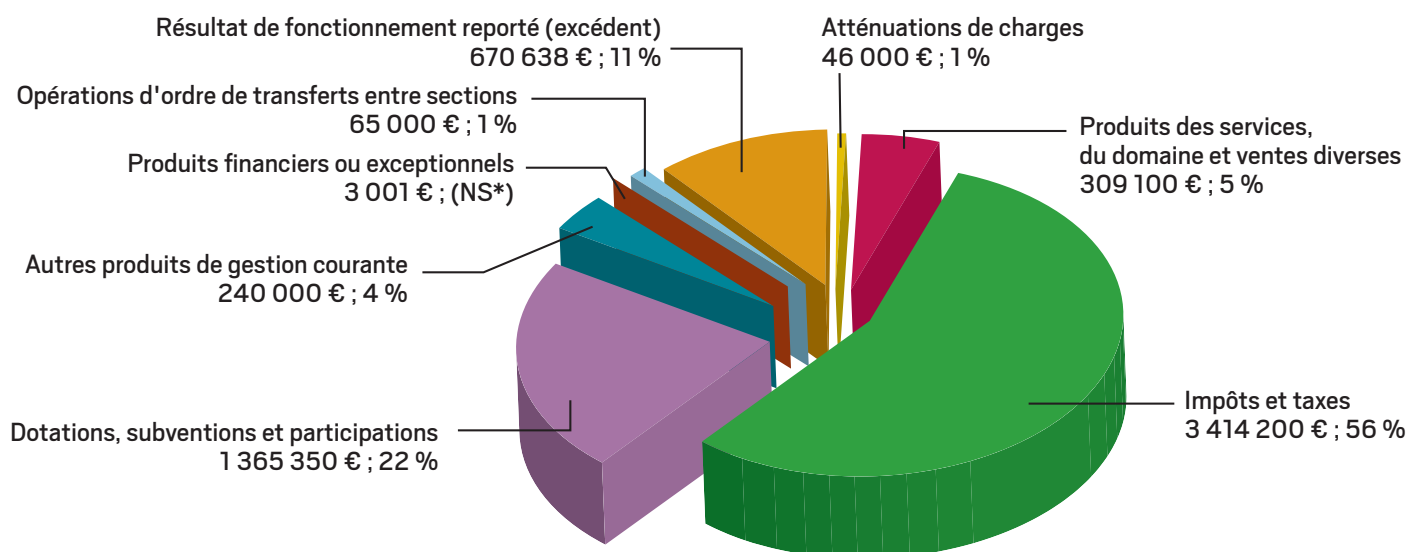
Lors du Conseil Municipal du jeudi 16 mars, le budget communal de l'année 2017 a été voté.

Il s'équilibre au niveau des sections de fonctionnement et d'investissement confondues à **9 571 370,48 €**, réparties comme suit :

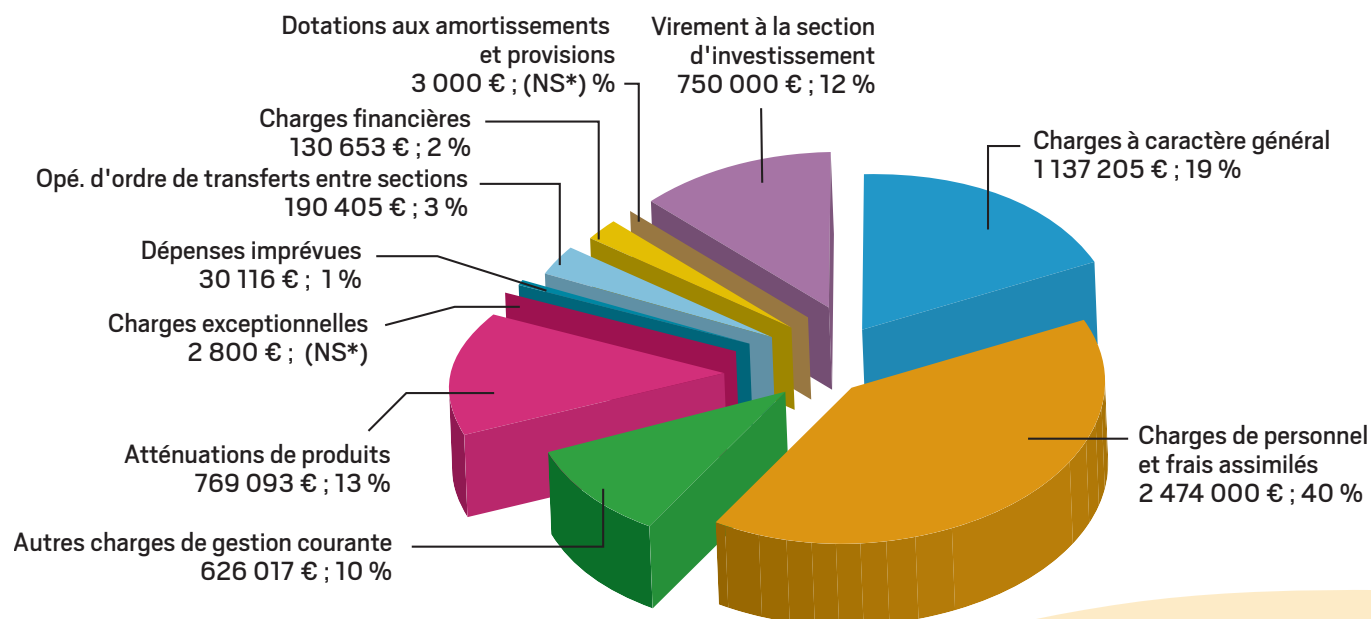
✔ **En fonctionnement : 6 113 289,91 €**

✔ **En investissement : 3 458 080,57 €**

Les recettes de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement



* Non significatif

Finances

Les dépenses d'investissement

3 458 080,57 € dont **3 051 852,49 €** de dépenses nouvelles, **240 779,13 €** de crédits reportés et **165 448,95 €** de déficit d'investissement reporté.

Les crédits consacrés aux travaux et acquisitions s'élèvent à **1 314 400 €**.

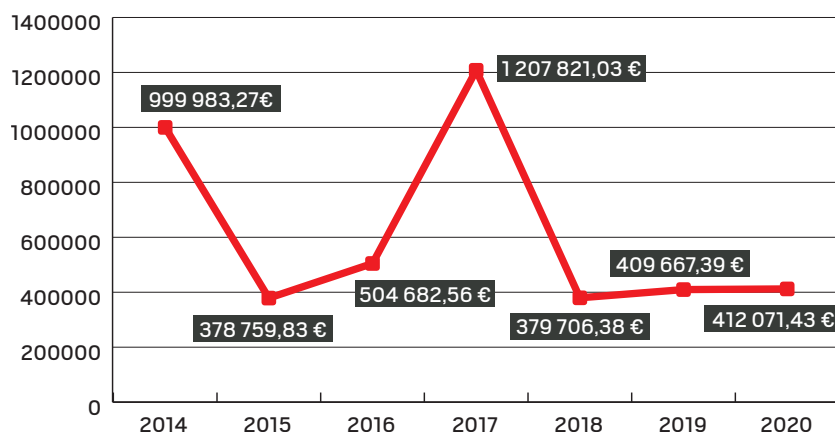
La commune a pour principaux investissements de l'année 2017 :

- ✔ Nouvel aménagement d'une pergola et d'un columbarium au cimetière ;
- ✔ Travaux de rénovation et de mise en sécurité des écoles ;
- ✔ Achat d'un véhicule utilitaire pour les services techniques ;
- ✔ Travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux ;
- ✔ Travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux ;
- ✔ Travaux d'amélioration scénique à l'Agora ;
- ✔ Travaux de rénovation des équipements sportifs de Penfeld ;
- ✔ Construction d'un bâtiment de vie au Complexe Sportif Louis Ballard ;
- ✔ Acquisition de matériels sportifs et mobiliers divers pour les associations ;
- ✔ Création d'une nouvelle plate-forme de déchets verts.

Quelques chiffres communiqués par la Direction Générale des finances publiques (montants en € par habitants)

	Commune de Guilers	Moyenne pour les communes de même strate de population au niveau :		
		Départemental	Régional	National
Impôts locaux	372	450	443	467
Charges de fonctionnement	508	735	798	902
Charges financières	16	30	69	48
Dette au 31/12/2016	718	848	888	798
Annuité des dettes bancaires	78	108	140	118

Evolution de l'annuité de la dette (au 1/1/2017)



Le remboursement exceptionnel de 2017 est dû au paiement du prêt à court terme contracté pour la réalisation du terrain de football synthétique.

Cette dépense est financée par la vente des lots du lotissement "Les résidences de Kermengleuz", réalisé sur l'ancien terrain de foot.

Le budget 2017 en quelques mots

Questions posées à Jean-Yves VAUCELLE, Adjoint aux Finances.

Le budget 2017 de la commune vient d'être approuvé, quelles sont ses particularités ?

Dès 2008, une feuille de route, définissant notamment les principaux investissements à réaliser pour permettre à Guilers de redevenir une commune attractive, avait été mise en place. En 9 années la commune a changé, les nombreux investissements réalisés ont porté leurs fruits et elle se développe en conformité avec nos prévisions.

Le budget 2017 est un budget de continuité. Il n'intègre pas d'investissements importants et nous permettra de nous désendetter tout en programmant les opérations à réaliser d'ici la fin du mandat en 2020.

Du côté du fonctionnement, un effort particulier avait été fait ces dernières années pour réduire nos dépenses. Aujourd'hui, il est difficile de réduire encore, des instructions sont donc données pour les maintenir au niveau de 2016.

Comment la baisse des dotations de l'État se fait elle sentir sur le budget de la ville ?

La baisse annoncée est une réalité. Pour notre commune, nous avons enregistré depuis 2013 une perte financière de 425 873 €. Fin 2017, cette baisse cumulée dépassera 700 000 €. À ce rythme, nous aurons perdu plus de 1,2 millions d'euros à la fin de ce mandat, et je n'évoque là que les baisses de dotations, sans parler des charges nouvelles imposées par l'État, que l'on a souvent trop tendance à oublier (rythmes scolaires...). Soit l'équivalent d'un gros investissement de l'importance, par exemple, de l'extension du groupe scolaire Pauline Kergomard que nous venons de mettre en service.

Malgré tout, nous ne sommes pas restés sans anticiper sur ces manques de trésorerie dont nous avons mesuré dès leur annonce leurs incidences négatives sur notre budget jusqu'à la fin du mandat.

Des efforts particuliers ont été engagés sur l'ensemble de nos frais de fonctionnement, exception faite des services à la population et des aides apportées chaque année à nos associations. Avec l'appui de l'ensemble de notre personnel qu'il faut féliciter, nos charges de fonctionnement ont diminué de 10 % la première année, et depuis nous les stabilisons.

D'autre part, sans remettre en cause les investissements envisagés d'ici la fin du mandat, nous avons retardé de quelques mois le démarrage de quelques opérations déjà programmées. C'est une décision qui ne joue pas en faveur de l'économie locale mais qui est nécessaire pour faire face à nos équilibres budgétaires.

Quelle est votre décision en matière de taux d'imposition ?

Depuis 2008 et jusqu'à fin 2016, le taux communal servant au calcul de la taxe d'habitation a été augmenté de 3 %.

Pour faire face à la baisse des dotations de l'État, nous n'avons donc pas actionné le levier de la fiscalité. Pourquoi ? La politique que nous avons mise en place depuis 2008, pour rééquiper et animer notre commune, fait aujourd'hui de Guilers une commune attractive et recherchée. De nombreux programmes immobiliers, tant publics que privés, ont vu le jour. D'autres sont actuellement en cours.

La commune se développe et notre population augmente. Son taux de progression est d'ailleurs le plus important de Brest métropole. Cet apport de population et de constructions neuves apporte naturellement des recettes fiscales supplémentaires. Celles-ci compensent en partie les pertes en provenance de l'État. Nous devons cependant cette année, pour faire face à l'inflation et afin de pouvoir assurer les mêmes services à la population, procéder à une augmentation de 1 % de nos taux.

Depuis 2008, soit sur une période de 10 ans, notre taux pour la taxe d'habitation aura été relevé de 4 %. Dans le même temps l'inflation avoisine les 10 %.

Quels seront les principaux investissements pour 2017 et les années suivantes ?

Nous arrivons à mi-mandat. A ce jour, la plus grande partie de notre programme d'investissement est réalisée. Nous avons notamment anticipé sur la création d'un terrain de football synthétique financé par un emprunt à court terme qui sera remboursé cette année, contribuant ainsi pour une part importante, au désendettement de la commune.

L'année 2017 sera, pour nos investissements, une année de transition nous permettant de terminer les programmes engagés :

- ✓ Nos deux lotissements communaux ;
- ✓ Le Club House du football ;
- ✓ La réfection de la toiture du gymnase de Penfeld ;
- ✓ Le déplacement de l'aire de dépôt des déchets verts.

Nous lancerons dans le même temps les études des projets à planifier d'ici la fin du mandat. Il s'agit de la couverture d'une partie du boulo-drome, de la réalisation d'une piste d'athlétisme au complexe Louis Ballard, la rénovation des vestiaires du fort de Penfeld, le démarrage d'un équipement de notre domaine public en vidéo protection, d'un skate parc, d'un scramble au groupe scolaire Chateaubriand, etc.

Nous lancerons également, avec Brest métropole, le programme de modernisation et de redynamisation du centre bourg dont les résultats seront visibles en 2019-2020.

Quelques programmes immobiliers destinés à densifier le centre ville seront également réalisés à l'initiative de la collectivité, par des opérateurs sociaux et privés, à l'emplacement de l'ancienne forge rue Charles de Gaulle et sur l'îlot de la poste. A terme, entre 60 et 80 logements supplémentaires renforceront l'attractivité commerciale du bourg !

Urbanisme Voirie

Réhabilitation du Jardin de Croas Ar Pennoc

Depuis le mois de mars, les travaux de réhabilitation du Jardin de Croas Ar Pennoc ont démarré pour une durée estimée de 2 à 3 mois.

A cette occasion, quatre structures de jeux, destinées aux enfants de 6 mois à 7 ans, seront implantées sur ce site, de même que des tables de pique-nique ainsi que des bancs.

Les accès au square par la rue de Kermonfort seront sécurisés par la mise en place de barrières.



Le lotissement "Les Jardins du Candy"



La société FRANCELOT a obtenu un permis d'aménager en vue de créer une opération de 24 lots route de Bohars, à l'Est de la Commune (en limite d'urbanisation).

Ce nouveau quartier pourra accueillir 31 foyers : 23 maisons individuelles et 8 maisons groupées réparties sur 1,2 hectares.

Le lotissement sera constitué d'une seule voie de desserte interne dénommée "rue Théodore Monod", débouchant sur la route de Bohars et le chemin du Candy.

La première phase des travaux de viabilisation s'est achevée récemment, et les premiers permis de construire ont été délivrés.

Équipements Communaux

Club House : la création d'un bâtiment de vie au Complexe Sportif Louis Ballard

Les travaux de construction du bâtiment de vie pour le football ont débuté fin janvier et devraient durer jusqu'au démarrage de la prochaine saison footballistique.

Les fourreaux passés, la chape coulée, c'est au tour des murs d'être montés !



Petite Enfance

Le Relais d'accueil des Parents et des Assistantes Maternelles

Elisabeth MARGE, animatrice intercommunale du relais (espace d'accueil et d'échange, soucieux du bien-être de l'enfant) vous accueille à la Maison de l'Enfance de Guilers du mardi au vendredi, et à Bohars le lundi.

Il est proposé aux parents un accompagnement pour les préparer à la séparation avec leur enfant, des informations sur les différents modes d'accueil, les démarches à effectuer, les droits et devoirs de l'employeur, les disponibilités des assistantes maternelles de la commune...

Le samedi 17 juin à 10h, une matinée est proposée à l'enfant, aux parents et à leur assistante maternelle afin de partager ensemble un temps d'éveil.

Sur inscription à la Maison de l'Enfance (nombre de places limité).

Tout au long de l'année, des activités sont réalisées pour les assistantes maternelles : ateliers d'éveil, jeux d'eau, peinture, comptines...

Un spectacle est aussi proposé aux enfants et à leur assistante maternelle de Guilers et de Bohars, au mois de juin, afin de finir l'année sur une note ludique et un bon moment partagé ! Une histoire toute

simple, pleine de gaieté, de tendresse et de fantaisie, racontée et chantée aux enfants. Les marionnettes, petites et grandes, en bois, en mousse, à fils, à tige et à roulettes, s'amuse dans un décor d'hiver.

Cette année, l'histoire sera sur le thème de la neige, le jeudi 15 juin.

Le théâtre de Zéphyrin

Nougat ! Mon petit chien, regarde ! Tout est blanc dehors...
Il a neigé...!

Avec Nougat et ses amis (les petites souris, le chat, les poules), nous enfignons bottes et manteaux et courons dans le jardin profiter des charmes de la neige !

Et un bonhomme de neige par-ci... et une bataille de boules de neige par-là... et un peu de luge... du ski...

YOUPI... il neige ! Comme on s'amuse bien !

Nougat, un petit oiseau est tombé du nid. Vite ! Il faut le réchauffer entre tes pattes et retrouver sa maman.

Après un bon moment passé dehors, il fait un peu froid. Nous rentrons vite boire un grand bol de chocolat chaud !



Une plaquette d'information est disponible en mairie, sur le site internet (www.mairie-guilers.fr) ou à la Maison de l'Enfance. Coordonnées :

Guilers : 02 98 31 04 36 (permanence téléphonique le mardi de 10h à 12h) ;

Bohars : 02 98 01 14 04 (permanence téléphonique le lundi de 14h à 16h) ;

Mail : ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr.

Enfance Education

Formations des agents communaux des écoles

La ville de Guilers a organisé du 22 au 24 février pour 17 de ses agents (de la restauration scolaire, des équipes périscolaires et les ATSEM), une formation sur "Le temps du repas de l'enfant" : les objectifs visés étaient entre autres de réfléchir au rôle éducatif des adultes qui encadrent ce temps, d'accompagner les enfants vers plus d'autonomie et de trouver ensemble des idées pour que le repas soit agréable pour chacun.

Une autre formation se déroulera les 20 et 21 avril, suivie par 15 agents. Il s'agira d'explorer ensemble les questions relatives aux phénomènes d'agressivité rencontrés dans le cadre professionnel avec l'enfant. Elle permettra d'analyser les pratiques et d'apporter les réponses possibles pour mieux gérer les situations.



Enfance Education

Opération "Sérial Cleaner" dans les écoles



Le service animation propreté de Brest métropole, en lien avec la commune de Guilers, a organisé une action afin de sensibiliser les enfants aux bons gestes de la propreté urbaine. Ils ont marqué les élèves de CM1 de l'école Pauline Kergomard en commençant leur journée de classe (à la rentrée des vacances de février), par les faire marcher sur un tapis de déchets : belle entrée en matière !

La séance s'est poursuivie par la diffusion de 2 documentaires : l'un sur

les différents déchets et les bons gestes à avoir et l'autre sur les machines et les agents en plein travail.

Ils ont aussi participé au travail des agents et ont découvert ainsi le rôle des machines. Chacun a fait son tour de balayeuse !

Une séance était consacrée à des jeux et à la présentation, par les enfants, de leurs réalisations en classe, pour sensibiliser les autres élèves de l'école ou leur famille

aux bons gestes de la propreté urbaine.

Parallèlement, pendant la pause méridienne sur les sites périscolaires Chateaubriand et Pauline Kergomard, les enfants participent aussi aux bons gestes de propreté urbaine à travers l'atelier "Ninja Serial Cleaner". En costume de Ninja des temps modernes, avec Nadège de l'espace jeunes, les enfants sont partis à la chasse aux déchets dans les cours d'école.

Jusqu'aux vacances d'avril, les enfants ont continué l'action par la découverte des agents et des machines du service de propreté de Brest métropole, par la création d'outils pour les sensibiliser aux bons gestes : customisation des poubelles des écoles, un panneau pour sensibiliser la population aux déjections canines, un jeu de société sur les déchets.

Jardins en lasagnes

Un atelier "jardins en lasagnes" est proposé durant la pause méridienne. Dans le cadre du projet pédagogique de l'accueil de loisirs périscolaire, un atelier initie les enfants à une technique de jardin en couches à partir de matériaux de récupération pour créer un lit de nutriments qui sera propice à la plantation de plantes aromatiques dans les jardins des écoles.



Projet à venir

Après les vacances d'avril, un projet autour "des cultures", est prévu durant les temps périscolaires. Si des parents souhaitent mettre en valeur une culture différente (régionale, étrangère, mode de vie, alimentaire...) et nous aider à construire le projet par l'apport d'idées (autour du langage, des jeux, des sports, pratiques culinaires, artisanat, danse, musique, langue, des modes de vie, de l'école...) ou en nous aidant à animer... **merci de prendre contact avec les responsables des sites périscolaire (Nathalie à Chateaubriand ou Camille à Pauline Kergomard) ou avec Myriam BOISNEAU (coordinatrice enfance et périscolaires) au 02 98 31 04 35.**

Ecole Pauline Kergomard : les salles de sieste et de garderie sont ouvertes !

Les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ont visité les salles de sieste et de garderie de l'école, en compagnie d'Isabelle NEDELEC (Adjointe aux services scolaire et périscolaire), Charlène BLEUNVEN (coordinatrice scolaire) et Myriam BOISNEAU (coordinatrice enfance et périscolaire).

ont découvert ce nouvel espace au retour des vacances de février.

De gauche à droite, de haut en bas : Madame DA SILVA, Madame CABON, Isabelle NEDELEC, Charlène BLEUNVEN, Myriam BOISNEAU.



Réalisation d'une fresque

Espace Jeunes



Photo non contractuelle

Une fresque sportive (longue de 75 m) va être réalisée sur le mur du terrain synthétique du Complexe Sportif Louis Ballard. Des

jeunes, accompagnés par Mikaël Barzic (graphiste), illustreront les différents sports pratiqués sur le site. Ils pourront s'initier à

la peinture, poser des aplats, travailler au spray, réaliser une oeuvre collective. À vos couleurs !

Des jeunes investis : les actions d'autofinancement

Il est prévu tout au long de l'année de valoriser l'implication des jeunes dans des actions d'autofinancement. Cela leur permet de cumuler des "d'jeuns", une monnaie virtuelle et de participer gratuitement aux activités proposées.

En sus de ce cumul de d'jeuns, des jeunes adhérents ont émis le souhait de renouveler

le matériel mis à disposition au foyer de l'espace jeunes : l'achat d'une télévision et d'une console de jeux, en donnant de leur temps.

Lors des vacances de février, 8 jeunes ont nettoyé le lavoir St Valentin et ont aidé les

agents des espaces verts de la commune sur le site de Penfeld.

Pendant les vacances d'avril, les jeunes participent à la préparation du mur du Complexe Sportif de Louis Ballard, en amont de la réalisation de la fresque.



Carte réseau "Pass'média"

Plusieurs abonnements ?

La Pass'média les remplace tous !

Depuis le 11 avril, cette carte des médiathèques de Brest, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plouzané est disponible dans vos établissements. Elle permet aux usagers intéressés de pouvoir se procurer des documents dans toutes ces médiathèques. Attention, les documents ne circulent pas, ce sont les usagers qui se déplacent.

Toute personne désirant fusionner ses abonnements peut s'adresser à l'accueil d'une de ces structures (en payant la somme de 2 €). Il suffit de se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et/ou de scolarité.

Adressez-vous à la Guilthèque (02 98 07 44 55) pour connaître les conditions de gratuité pour la carte Pass' Média et le tarif préférentiel proposé aux personnes déjà abonnées à une des médiathèques, pendant l'année de lancement du service.

Tarifs

	Habitants de Brest, Guilers, Guipavas, Gouesnou, Plouzané, Le Relecq-Kerhuon	Habitants extérieurs aux 6 communes
Carte enfant 0 – 13 ans	Gratuit	10 €
Carte jeune 14 – 24 ans	Gratuit	10 €
Carte adulte + 25 ans	18 € *	28 € *

*Gratuit sous conditions

Ressources numériques : un nouveau service

Ce nouveau service est accessible via le site internet de la médiathèque de Guilers (en tapant "Guilthèque Guilers" dans votre moteur de recherche).

Comment ?

Il suffit de vous connecter avec le numéro de votre carte lecteur et votre mot de passe.

Quelles ressources ?

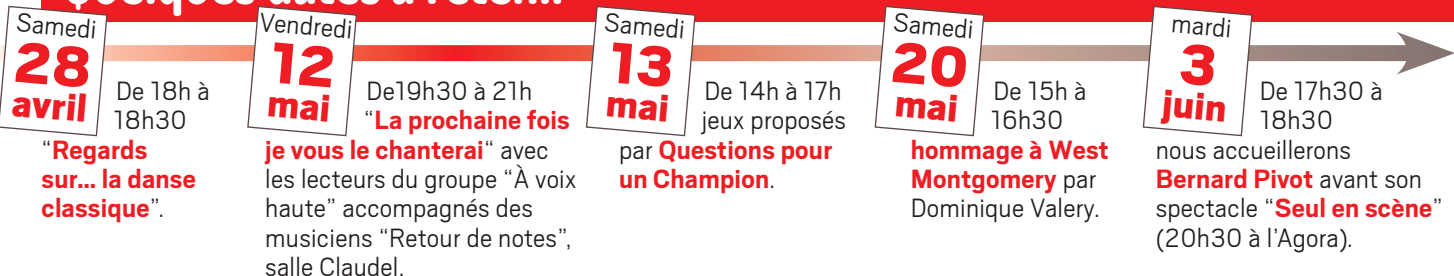
Presse (magazines, journaux de 100 pays en 60 langues), cinéma via Arte VOD et Universciné, actualité en langue anglaise "My cow", autoformation, soutien scolaire, remise à niveau pour les adultes, Igerip (de la formation pour la remédiation des troubles de l'apprentissage et l'acquisition

des savoirs de base), cours de Breton avec Edubreizh, orientation professionnelle, préparation au concours de la filière sociale, musique de tout style.

Et Bientôt ?

Le téléchargement de livres numériques viendra compléter et enrichir notre offre documentaire !

Quelques dates à retenir



Vie associative et sportive

Trophées de la Vie Locale

Depuis plusieurs années, le Crédit Agricole récompense les associations ayant œuvré sur un projet. Les meilleures d'entre elles se voient récompensées par une subvention. Cette année, le Crédit Agricole Brest Iroise, qui regroupe 4 agences (Plouzané, Saint-Pierre, Recouvrance et Guilers), a récompensé un trio guilérien ! Trois associations porteuses d'un projet se sont vues remettre une récompense :



➤ **1^{er} prix de la thématique "Culture et patrimoine"** : l'**Ecole de Musique et de Danse de Guilers** pour le projet musical "La Compagnie Cajon", pour la création d'un ensemble de percussions digitales à destination des jeunes, entièrement basé sur la transmission orale, le travail d'écoute de l'autre et la dynamique de groupe. Dirigé par Herri Loquet, il devrait essayer pour les années à venir, avec la création d'un ensemble à destination des adultes néophytes et un deuxième pour les élèves.

➤ **2^{ème} prix de la thématique "Culture et patrimoine"** : le **centre socio-culturel L'Agora** porteur du projet "Exposition de costumes bretons", en lien avec la semaine Pleins Feux sur la Culture Bretonne qui s'est déroulé du 28 février au 5 mars (semaine menée conjointement par l'Agora et la ville de Guilers).

➤ **2^{ème} prix de la thématique "Initiative jeunes"** : l'**Association Sportive de Guilers** avec comme projet la création d'une section jeunes avec les collègues et les Ateliers de la pause méridienne dans les écoles primaires.

Un minibus au service des associations

Le minibus, en service depuis le 6 mars dernier, est mis à la disposition des associations de la commune pour leurs déplacements dans la limite de la Région Grand Ouest.

Les associations intéressées signent une convention annuelle avec la Mairie et formulent leur demande de réservation au service associatif en fonction de leurs besoins.

L'association Racines et Patrimoine

a été la première à bénéficier de ce nouveau service. Les nombreuses autres associations de la commune vont, sans nul doute, s'approprier rapidement ce mode de transport si l'on en juge les demandes déjà enregistrées en Mairie.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au service "Vie Associative" de la Mairie ou vous rendre sur le site internet www.mairie-guilers.fr, rubrique Vie Associative.



Dans sa démarche de préservation de la mémoire et du patrimoine, les membres de l'association Racines et Patrimoine vont entreprendre, en accord avec la mairie, des actions de nettoyage de plusieurs lavoirs sur la commune, à compter du mois de juin. Ces actions mettront en valeur les vieilles pierres qui ont encore des choses à raconter.

Questions pour un champion : un tournoi national en juin

Créé en 2010, le club fonctionne à raison de 3 séances hebdomadaires à la salle Manon des Sources (Espace Marcel Pagnol), les mardis de 20h à 23h, les mercredis et vendredis de 14h à 18h. Il est possible de venir assister aux séances. Pour la deuxième année consécutive,

le club se prépare à accueillir un Tournoi National le 3 juin prochain. Les rédacteurs des jeux sont au travail et l'équipe chargée de l'organisation est à la recherche de lots.

Contact : Thierry Grémeaux (Président de l'association) - 06 29 54 45 83.



Dates à retenir

14

Lundi
1
mai

Course du Muguet

samedi
6
mai

Essor Breton

samedi
13
mai

La fête de la Bretagne

samedi
20
mai

Les Olympiades

samedi
27
mai

La Chouette Guilérienne

dimanche
28
mai



Expression libre

Majorité municipale

Trop c'est trop !

Stop aux manipulations !

Serions-nous des voyous ?...

Lors de son intervention au conseil du 16 mars destiné au vote du budget, notre opposition municipale, au travers de son intervention qui était un "copier-coller" des années précédentes, tente de faire croire que notre commune est mal gérée et serait, de plus, en difficulté financière. Stop à l'intox, nos chiffres validés par la trésorerie sont plutôt éloquentes :

- notre résultat 2016 s'établit à 1 125 000 € ;
- nos investissements suivent le rythme souhaité dans le cadre de notre plan de mandat ;
- notre endettement est également conforme à nos prévisions financières et reste en deça de l'endettement des communes de notre importance dans le Finistère et au plan national (voir l'article en page centrale). A noter cette année, le remboursement programmé d'un prêt à court terme destiné au financement du terrain de

foot synthétique ;

- nous n'avons pas, non plus, à rougir sur l'évolution des taux de notre fiscalité très inférieurs à l'inflation (+ 4% en 10 ans contre + 10% pour l'inflation). Notre commune prélève en fait 372 € par habitant pour ses impôts locaux contre 450 € en moyenne pour les autres communes du département. Sur ce point nous sommes aussi de bons élèves (voir page centrale).

Notre plan de mandat prévoit un certain nombre d'investissements qui se déroulent dans le calendrier envisagé. Il prévoyait également les recettes nécessaires pour financer ces investissements. Ces recettes prévoient notamment l'apport complémentaire des taxes apportées par les constructions nouvelles, mais elles n'anticipaient pas sur une baisse aussi importante des dotations de l'état, qu'il convient de prendre en compte.

L'augmentation en 2017 du taux des taxes d'habitation et du foncier bâti de 1% rentre pour 1/3 dans ce refinancement, le



reliquat sera à la charge de la collectivité qui fera un effort supplémentaire sur ses dépenses de fonctionnement, sans remettre en cause les services à la population, les aides aux associations et son programme d'investissement. Notre budget 2017 a été approuvé au cours de cette séance du conseil. Nous pensons que c'est un bon budget établi dans la continuité de ce que nous avons fait depuis 2008. Nous le mettrons en oeuvre avec toute l'attention qu'il mérite.

**L'équipe Continuons Guilers
Autrement.**

Opposition municipale

Le conseil municipal consacré au budget le 16 mars dernier nous a permis de confirmer notre opposition au mode de gestion de la municipalité actuelle.

Si le volet fonctionnement témoigne de dépenses et recettes globalement stabilisées (la baisse des dotations a été moins forte que prévue), les finances de la commune sont toujours extrêmement affectées par la dette communale.

Cette dette pèse d'année en année plus fortement sur nos finances.

Dette communale



- Le remboursement annuel de la dette atteint 504 000 € cette année.
- Depuis 2012, notre capacité d'autofinancement nette a fondu comme neige au soleil : fin 2016, 16 euros par habitant pour Guilers, elle est de 114 euros pour les communes équivalentes du Finistère...
- Au rythme actuel, il faudrait 9,11

années pour désendetter la commune. Les services de l'état recommandent de ne pas dépasser 8 années. La zone rouge est atteinte...

On nous annonce une résorption de la dette d'ici 2029 (!) à condition de ne plus faire d'emprunt... et dans le même temps, le budget 2017 prévoit une possibilité d'emprunt de plus de 600 000 € "en cas d'opportunité d'investissement"...

Malgré cet état d'endettement calamiteux, nombre d'opérations programmées en 2016 sont reportées sur 2017: la mise aux normes accessibilité, la plate forme de déchets verts et la construction du bâtiment annexe au terrain de foot synthétique. Les autres associations sportives, en attente d'amélioration de leurs conditions d'exercice, devront se contenter de la réfection du toit du gymnase de Penfeld.

Taux d'imposition en hausse, pour la 3^{ème} année

Les taux d'imposition (taxe d'habitation et foncier bâti) augmentent à nouveau



cette année. Pourquoi ? La mairie se retranche derrière la baisse des dotations de l'état pour ponctionner les foyers communaux.

Pourtant si l'on regarde de près, depuis 2012, en cumulé :

Dotations d'état :

- 651 000 €

Taxes d'habitation et foncières :

+ 1 177 000 €

= solde positif !

La baisse de dotations de l'état a décidément bon dos...

Nous avons évidemment voté contre cette hausse des taux d'imposition.

Le groupe d'opposition municipale :
Pascale Mahé, Anne Lagadec,
Nicolas Laforge, Odile Léon,
Pascal Mariolle



Programmation Culturelle



Marchés animés

Place de la Libération – Gratuit

Jeudi 27 avril - 17h30 - À partir de 3 ans

De Grimm et deux branques



Jeudi 18 mai - À partir de 17h30

Monsieur Hoplabulle



Samedi 15 juin - 17h - 17h30 - 18h - 18h30

Les bulles géantes



Dimanche 14 mai

La plus petite fête foraine du monde

10h00 - Place de la Libération - gratuit
15h00 - Fort de Penfeld - gratuit



Samedi 3 juin

Bernard PIVOT (Seul en scène)
Spectacle "Au secours ! Les mots m'ont mangé !"

Salle Agora – 20h30 – 15€ / 10€

Les places sont à retirer à l'accueil de la Mairie.
(Dédicace à 17h30 à la Guilthèque)

